

Le 27 septembre 2018

Solidarité avec les travailleuses et travailleurs de Greenbrier-Maxon au Brésil!

Consœurs,
Confrères,

Nous, les 52 000 membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), sommes solidaires avec les 168 travailleuses et travailleurs de Greenbrier-Maxon congédiés illégalement. Nous appuyons la demande expresse du Réseau syndical international de solidarité et de luttes (RSISL) de les réembaucher immédiatement.

La société Greenbrier-Maxon, coentreprise formée des américaines Greenbrier et Amsted Rail et de la brésilienne Lochpe-Maxon, est l'équipementier le plus important du secteur ferroviaire en Amérique du Sud. Elle vient de congédier de son usine de Hortolandia, dans l'État de São Paulo, 168 travailleuses et travailleurs, dont 86 ont subi un accident du travail.

Ces travailleuses et travailleurs sont syndiqués, et leur convention collective interdit le congédiement de travailleuses et travailleurs accidentés sans cause valable. La société soutient que, dans ce cas-ci, la « cause valable » est le fait que les travailleuses et travailleurs congédiés sont diplômés d'un établissement non reconnu. Bon nombre travaillaient pour la société depuis plus de dix ans. Les injustices, dans ce cas-ci, sont d'avoir enfreint la convention collective et d'avoir congédié des travailleuses et travailleurs accidentés en invoquant une raison pour laquelle ils n'y sont pour rien.

Nous exigeons de Greenbrier-Maxon qu'elle réembauche ces 168 travailleuses et travailleurs sur le champ.



Dave Bleakney
2^e vice-président national

/map scfp 1979
/lg sepb 225